

COMMUNE DE ABLIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
 En exercice : 23
 Présents : 19
 Votants : 22

Le 2 décembre 2025, le Conseil municipal de la Commune de ABLIS s'est réuni Salle du conseil sous la présidence de SIRET Jean-François, Le Maire , suivant convocation transmise le mardi 25 novembre 2025 par voie dématérialisée.

En présence de : SIRET Jean-François, CHALARD Clarisse, COQUELLE Daniel, HONDARRAGUE Béatrice, ALLEAUME Laurent, LELARGE Alain, ABGUILLEM Sindy, CHILLAN Christiane, PARNOT Thierry, JACQUET Francine, DESAGE Sylvie, JULIEN Arnaud, THIERCELIN Estelle, LE Adeline, ROQUES Laurence, DELARUE Jean-François, BENTOURE Jean-Marc, LAME Gaelle, AUVOIS Steven

Excusé ayant donné procuration : PIOLI Tristan à HONDARRAGUE Béatrice, AGUILLOU Claire à COQUELLE Daniel, GUEFFIER Thierry à LAME Gaelle

Absents : BERTRAND Francine

Secrétaire de séance : HONDARRAGUE Béatrice

2025-008 - AUTORISATION AU MAIRE D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS POUR 2026

Rapporteur : SIRET Jean-François

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission finances et des ressources humaines du 18/11/2025,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal,

ACCORDE son autorisation au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour l'exercice 2026 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget primitif précédent selon le détail ci-dessous :

Chapitre	Montant voté 2025	Autorisation 25% 2026	Nature des dépenses
20	14 200,00€	3 550,00€	Frais d'études et licences

21	1 877 437.55€	469 359.37€	Acquisitions diverses d'investissement, travaux bâtiment ou voiries
23	2 369 892.00 €	592 473.00€	Travaux en cours pour marché en cours

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 2 décembre 2025

Le Maire,
SIRET Jean-François

Le secrétaire de séance,
HONDARRAGUE Béatrice

